

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE GESTION ARÉNA VILLE DE LA PRAIRIE
LE JEUDI 6 FÉVRIER 2020
À LA SALLE DE CONFÉRENCE #1
DU 250, RUE DU VICE-ROI**

1. PRÉSENCES

Étaient présents : Manuel Tavares, président
Steve Ponton, secrétaire
Luc Léveill , tr sorier
Anthony Gauthier, repr sentant CPA La Prairie
Normand Chass , repr sentant AHM La Prairie
Paule Fontaine, conseill re, ville de La Prairie
Martin Lavoie, directeur service des Loisirs, ville de La Prairie

Participaient aussi : S bastien Croussette
Isabelle Rouleau
Lynda Howson

 taient absent : St phane Gu rin, repr sentant JDLM
Pierre Vocino, vice-pr sident

IL Y A QUORUM

2. OUVERTURE DE LA R UNION

Les pr sences sont prises. Monsieur Manuel Tavares pr sident la r union et monsieur Steve Ponton agit comme secrétaire. Monsieur Tavares souhaite la bienvenue et une bonne ann e   tous. Il est 18h35.

2020-02-001

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOS  PAR madame Paule Fontaine

APPUY  PAR monsieur Normand Chass 

Et r solu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopt 

ADOPT E

2020-02-002

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA R UNION DU 12 D CEMBRE 2019

MT ___ SP ___

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton
APPUYÉ PAR monsieur Manuel Tavares
Et résolu unanimement :

QUE le procès-verbal soit adopté

ADOPTÉE

5. GESTION DE L'ARÉNA

5.1. Bilan financier :

Présentation des résultats de GAVLAP pour le mois de novembre 2019 par madame Lynda Howson.

2020-02-003

5.2. Résolution pour adoption du budget prévisionnel 2020 :

Présentation de la version prévisionnelle du budget 2020 par Madame Lynda Howson. Quelques éléments restent à être confirmés. Le budget prévisionnel se trouve à l'annexe 1.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé
APPUYÉ PAR monsieur Luc Léveillé
Et résolu unanimement :

QUE le budget prévisionnel proposé soit adopté jusqu'à ce que la version finale du budget soit présentée au conseil.

ADOPTÉE

2020-02-004

5.3. RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR L'ANNÉE 2020

ATTENDU QUE :

GAVLAP présente une nouvelle grille tarifaire étant plus avantageuse lors des périodes moins achalandées.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Anthony Gauthier
APPUYÉ PAR madame Paule Fontaine
Et résolu unanimement :

D'ADOPTER la grille tarifaire présentée à l'annexe 2 pour l'année 2020.

ADOPTÉE

2020-02-005

5.4. RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION CONTRAT D'ENTRETIEN BBP

ATTENDU QUE :

L'entretien préventif doit être fait sur tous les contrôles informatiques des différents systèmes dans l'aréna.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Chassé

APPUYÉ PAR monsieur Manuel Tavares

Et résolu unanimement :

D'ADHÉRER au programme de maintenance des systèmes soumis par BBP pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} août 2019, au coût de 7540\$, indexé de 2% à compter de la deuxième année et au début de chaque année subséquente.

ADOPTÉE**5.5. Facture d'ajustement du loyer 2019**

Compte tenu que le montant du loyer à payer à la ville a été basé sur des estimations, un addendum sera fait au bail car la totalité des frais n'avait pas été incluse dans le loyer. La ville a donc fait parvenir une facture d'ajustement pour les frais impayés lors de l'année 2019.

6. CPA LA PRAIRIE

- M. Gauthier annonce que l'école d'été n'est toujours pas confirmée.
- De plus, il a constaté que la température des salles baisse drastiquement après 22h00 et fait la demande de prolonger la période de chauffage jusqu'à 23h00.

7. AHM LA PRAIRIE

- M. Chassé demande que les opérateurs referment dès que possible la porte du garage lors du surfacage de la glace. Cette demande est pour prévenir qu'un enfant entre dans le garage.
- Concernant la demande faite antérieurement par M. Chassé concernant la rampe de l'escalier principal, M. Sébastien Croussette mentionne que des soudeurs seront sur place au cours du mois de février afin de la corriger. Ils corrigeront aussi la hauteur des garde-corps dans le bas des estrades.
- Finalement, M. Chassé explique que la clientèle est satisfaite du changement de mini-bandes.

8. JDLM

M. Guérin est absent.

9. SUJETS DIVERS

- M. Steve Ponton a fait l'annonce qu'il prendra sa retraite de ses fonctions à la ville le 9 avril 2020, cependant, il pourra poursuivre dans le CA pour quelques mois pour compléter son terme d'administrateur de GAVLAP, si le conseil municipal le désire.
- M. Croussette explique aux membres que le port du casque est maintenant obligatoire pour tous les entraîneurs. Il s'agit du Règlement sur les équipements protecteurs requis

pour la pratique du hockey sur glace (Loi sur la sécurité dans les sports (chapitre S-3.1, a. 55 et 55.2)).

- La date pour l'AGA 2020 devrait être fixée au 14 mai 2020.
- Suivi 2^e glace : la ville travaille énergiquement pour ficeler le dossier pour l'obtention d'une subvention. La demande de subvention est à remettre au cours des prochaines semaines.
- M. Gauthier fait remarquer que les transports en commun desserviront sous peu le quartier Symbiocité, rendant l'aréna plus accessible aux jeunes.
- Une plainte a été faite concernant la localisation des bornes de recharge pour véhicules électriques. Le plaignant trouve l'accès à l'aréna trop loin des bornes.
- M. Croussette avise le conseil que la porte d'accès au corridor des bureaux sera dorénavant verrouillée en tout temps.
- La prochaine assemblée aura lieu le 5 mars 2020 à 18h30.

10. HUIS-CLOS

Le huis-clos n'a pas été nécessaire lors de cette séance.

2020-02-006

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Steve Ponton

APPUYÉ DE madame Paule Fontaine

Et résolu unanimement :

QUE la séance soit et est levée à 20h10 ;

ADOPTÉE

Manuel Tavares, président

Steve Ponton, secrétaire